

RECHERCHES

Depuis 2005, l'Anses a financé environ **180 projets de recherche sur la qualité de l'air** dans le cadre du Programme national de recherche environnement-santé-travail.

Portant sur les expositions aux différents polluants, les mécanismes de toxicité, les effets des mélanges, etc., ces projets apportent des connaissances scientifiques indispensables pour mener des évaluations de risques et identifier des leviers d'action.

[EN SAVOIR PLUS](#)



L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les humains, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et du travail.



En savoir plus sur nos actions

www.anses.fr

Anses Editions – Octobre 2025 – Designed by BA-BA – © BY NC ND.



Agir contre la pollution de l'air

Particules fines, oxydes d'azote, composés organiques volatils, carbone suie, moisissures : respirer expose quotidiennement à de multiples polluants, à l'extérieur comme dans les environnements clos. Ces polluants ont des effets sanitaires aigus et chroniques plus ou moins bien connus et maîtrisés. Comprendre les sources de pollution, la composition des polluants et leurs impacts est essentiel pour agir efficacement.

**Chaque année,
40 000**
décès sont attribuables
aux particules fines de l'air
(Santé publique France, 2021)

Les actions de l'Anses

L'Anses fait progresser les connaissances sur les risques liés à la pollution de l'air et apporte son appui scientifique à l'action publique. Ses travaux permettent d'orienter la surveillance et la gestion de la qualité de l'air. Du fait de l'ampleur de son champ de compétence, l'Anses développe une approche intégrée sur les différentes sources de contamination et sur les effets du changement climatique et des activités humaines.

Des expertises pluridisciplinaires sur :

- La pollution atmosphérique urbaine et rurale;
- Les sources spécifiques tels que le trafic automobile ou les pesticides;
- Les indicateurs sanitaires et valeurs seuils pour la protection de la santé;
- Les risques liés aux expositions professionnelles;
- Les risques sanitaires associés aux environnements intérieurs.

Depuis 2004, l'Agence a évalué une dizaine de substances chimiques pour proposer des **valeurs guides de qualité d'air intérieur**, utiles pour interpréter les données de mesures et fixer des valeurs réglementaires. En 20 ans, elle a produit plus de 50 expertises scientifiques sur les effets sanitaires des particules de l'air ambiant ou l'impact sanitaire des pollens et moisissures.

QUELQUES EXPERTISES RÉCENTES

- Connaissances sur l'impact des particules de l'air ambiant et le trafic routier.
- Pollutions spécifiques de l'air dans les enceintes des métros et RER.
- Risques pour les professionnels travaillant sur les voies de circulation ou à proximité du trafic routier.
- Impact des brumes de sables sur la pollution atmosphérique.

ACTIONS ET DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE

La campagne nationale exploratoire des pesticides (CNEP)

Menée par l'Anses, l'Ineris et le réseau des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) de juin 2018 à juin 2019, elle a fourni une **photographie inédite des substances présentes dans l'air ambiant et leurs niveaux de concentration en France**, pour aider à définir la surveillance nationale des pesticides dans l'air.



Observatoire de la qualité des environnements intérieurs

La deuxième campagne nationale des logements (CNL2)

Menée entre 2020 et 2023 par l'OQEI, elle documente l'**évolution de la qualité de l'air dans les logements en France** avec plus de 170 polluants mesurés.

L'Observatoire de la qualité des environnements intérieurs (OQEI)

Opéré par l'Anses et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), il vise à **mettre à disposition des connaissances fiables sur les environnements intérieurs** pour alimenter l'action publique, la réflexion citoyenne et la communauté scientifique.